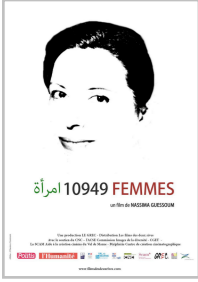


La LDH soutient 10 949 femmes,

un film documentaire de Nassima Guessoum

A Alger, Nassima Hablal, héroïne oubliée de la Révolution algérienne, raconte son histoire de femme impliquée dans la guerre pour une Algérie indépendante.



Ironique, enjouée, elle échange avec son amie Baya, à l'époque infirmière dans les maquis, torturée comme elle par des soldats français. Elle parle aussi de Nelly, assistante sociale européenne avec qui elle s'était retrouvée en prison à Alger en 1957. En évoquant son engagement passé, Nassima Hablal confie aussi sa déception pour l'Algérie du présent.

A la manière d'une grand-mère qui parlerait à sa petite-fille, un lien se tisse entre elle et la réalisatrice, une

relation d'affection s'installe, ouvrant sur des récits pleins d'enseignements pour le spectateur.

10 949 femmes, est un film à propos des femmes, de leur courage, de ce qu'elles ont subi durant la guerre d'Algérie et de ce qu'elles continuent à subir. Un film entre femmes et en même temps un récit universel qui interroge sur la liberté et sur son prix.



Suite de l'agenda militant :

samedi 25 juin, de 9h30 à 13h (9h30-10h accueil, avec le comité régional Ile-de-France) : *La LDH a répondu à un appel à projet de la région Ile-de-France qui a abouti à la rédaction d'un Guide juridique pratique pour les femmes étrangères victimes de violences. Il s'agit donc de le faire connaître dans le cadre d'un programme de formations en Ile-de-France, pour qu'il soit compris et utilisé.*

Il s'agit d'une formation juridique qui s'appuie sur le contenu du Guide, afin de leur permettre d'acquiescer les bons réflexes juridiques lorsqu'elles-ils rencontrent des victimes de violences.

Les intervenantes : Alice Bordaçarre et Véronique Pied, du service juridique, qui ont travaillé sur le module de formation et sont les rédactrices du Guide juridique.

Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet - 75018 Paris, Métro : Lamarck-Caulaincourt - Bus 31-60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélib : Station n° 18020 (31, rue Francoeur) Autolib : 150, rue Marcadet



jeudi 30 juin collectif Etat d'urgence : voir page 1

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse:

<http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>



En juillet l'émission préparée par une section de la LDH pour radio-libertaire est traditionnellement préparée par notre section.

Merci à Eskender qui la prépare cette année, comme l'année dernière.

Elle sera consacrée au Collectif Austerlitz et la diffusion aura lieu le vendredi 1er juillet.

vendredi 1er juillet à 10h : Le comité régional Ile de France nous invite à participer à la visite guidée de l'exposition "Frontières" en compagnie de sa commissaire Catherine Wihtol de Wenden, au Palais de la Porte Dorée. Rendez-vous à 10 heures dans le hall du Musée national de l'Histoire de l'Immigration, 293 avenue Daumesnil, Paris 12^{ème} - Métro Porte Dorée, ligne n° 8. (Réinscription) ou Inscription au n° 01 53 59 44 90



samedi 2 juillet : Marche des fiertés.



samedi 10 septembre de 10h à 17h30 : Forum des Associations du 13^{ème}

PROCHAINE REUNION DE SECTION JEUDI 7 JUILLET

Bilan de la situation des demandeurs d'asile après un an d'application de la nouvelle loi sur l'asile avec Aurélie et Alice du Cédre- Secours catholique

à 20 h à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux - 75013 - M° Maison Blanche

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)

vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9^e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Groupe Etudiants:

contact :
Hadrien : hadrien-12@live.fr

Actualités

de la section Paris 5^{ème} - 13^{ème}



n° 58 - juin 2016

Ligueurs au prétoire : redéfinition d'une mission d'observation et de veille juridique

Depuis une dizaine d'années le groupe *Ligueurs au prétoire* LDH Paris 5-13, s'est engagé dans l'observation du fonctionnement de la justice. Une quinzaine de ligueurs, puis un peu moins, se sont organisés pour assurer périodiquement une présence, à deux ou trois, dans différentes audiences : grands procès, audiences du Juge des Libertés et de la Détention (JLD) et de la Cour d'Appel, Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), Comparutions immédiates, Chambres correctionnelles etc. Cette histoire a été à plusieurs reprises évoquée dans ce journal.

L'objectif premier de *Ligueurs au prétoire* était de rappeler par sa présence que la justice, même assise sur des compétences spécialisées et professionnelles, est rendue au nom du peuple, elle est donc publique et doit être accessible à tous ; c'est pourquoi la LDH a vocation à apporter toute sa vigilance à la question du respect des droits des prévenus et détenus.

Dans des périodes de grande assiduité et sous la houlette de Marianne Wolff et Alice Bertin, des bilans réguliers ont permis d'évaluer un certain nombre de conditions de l'exercice de la justice, que ce soit en termes d'accès démocratique aux débats des audiences ou en termes de résultats, notamment en ce qui concerne les étrangers. L'action a permis de produire des articles (Hommes et Libertés et Journal de notre section), une émission (Radio Libertaire) et de faire des interventions écrites auprès de magistrats. Nous avons aussi tenté d'élever le débat au niveau national de la LDH en essayant de nous rapprocher du Service juridique du siège. Nos observations auraient pu être notre écot au rapport annuel de la LDH à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

Depuis deux ans, un certain nombre de doutes sur l'efficacité de ces suivis ont traversé ces ligueurs, devenus de ce fait moins nombreux. De plus, il faut le reconnaître, nos échanges avec le Service juridique national n'ont pas permis, comme nous l'espérons, de conjuguer l'activité militante d'une part et d'autre part la compétence juridique et l'information-support qui aurait pu en découler.

Après d'intéressants débats internes, les orientations du groupe ont été redéfinies à la rentrée de 2015 sur des bases plus ciblées, en centrant nos efforts sur la situation des étrangers : JLD, Cour d'Appel et CNDA.

Cependant à ce jour, nous devons constater que nos forces, pour des raisons liées en partie aux situations personnelles des uns et des autres (départs, maladies, etc...), mais surtout à une baisse de tonus collectif, ce qu'on appelle « le feu sacré », s'amenuisent : le sentiment de déployer une grande énergie (en termes d'emploi du temps et en termes de compte rendus difficiles à exploiter et à échantillonner) pour une utilité très peu tangible s'est traduit par une plus faible présence sur le terrain et moins de ligueurs disponibles.

Malgré tout, sans nier une situation dont l'évolution ne semble pas a priori très encourageante, nous restons conscients de la nécessité de maintenir visible la LDH dans les audiences, ce qui est d'ailleurs demandé par des avocats, à Paris comme à Montreuil, et par des membres de la LDH, professionnels de la justice.



Le projet de loi URVOAS.

Mercredi 25 mai 2016, le Sénat a définitivement adopté le projet de loi "renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale".

Des tracts ont été distribués par notre section et d'autres membres du Collectif Paris 5^e-13^e contre l'état d'urgence, mais il semble que la mobilisation n'ait pas été à la hauteur des enjeux.

On en reparle le 30 juin à 19h dans une salle de la paroisse Saint-Hippolyte, dans le cadre d'une réunion organisée par le Collectif 5^e-13^e pour la sortie de l'état d'urgence.



La fête du quartier Rungis, maintenant préparée par la nouvelle "Maison 13 Solidaire", a eu lieu dimanche 5 juin.



Le thème cette année étant celui du voyage, la section a pensé y présenter des documents sur les migrations, les immigrés, les réfugiés...

Une sorte de voyage, d'un pays à l'autre, voyage contraint souvent par la guerre ou les difficultés économiques ou les deux.

Mais étaient-ce les nuages, le manque d'animations à part un défilé d'imposantes marionnettes en papier maché porté par des enfants ? il y avait assez peu de public.

Sauf des enfants qui couraient d'un stand à l'autre pour remplir leur livret, auxquels nous avons juste pu expliquer (très) rapidement que notre action se basait sur la déclaration universelle des droits de l'Homme (et que c'était l'Homme au sens large!).

Si on continue l'année prochaine, il faudrait orienter le stand vers les enfants et jeunes et proposer un jeu attractif, pas trop long...

Denis Baupin et tous les sexistes inconnus

Le 9 mai, France Inter et Mediapart révélèrent des témoignages accablants de huit femmes, toutes mettant en cause Denis Baupin pour harcèlements et/ou agressions sexuelles. Depuis, cinq autres femmes ont témoigné contre le député des 13^e et 14^e arrondissements de Paris. Les faits remontent à plusieurs années et sont pour la plupart d'entre eux prescrits. Les membres du gouvernement Jean-Michel Baylet et Michel Sapin sont eux aussi impliqués dans des actes similaires.

Le milieu politique est un milieu de pouvoir, donc de domination, où les rapports de force entre un homme et une femme de son entourage peuvent être très inégaux et mal encadrés. Le choix de la victime, la stratégie pour l'isoler, le chantage pour acheter son silence et l'(e sentiment d')impunité montrent à quel point il est facile et lâche pour un homme de pouvoir d'arriver à ses fins sexuelles.

A contrario, porter plainte contre de tels actes et avoir l'impression de se retrouver parole contre parole contre un supérieur est une épreuve, les marges de manœuvre sont très minces. Selon l'AVFT, 95% des femmes victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au travail perdent ou quittent leur emploi dans l'année qui suit le dépôt de la plainte. Autrement dit, elles ont à choisir : l'impunité d'un délinquant et leur travail ou le chômage et la dignité. Dans tous les cas, elles ont à subir un état de droit qui n'est pas respecté.

De plus, la société minimise ce genre d'actes (« une affaire de bonnes femmes » disait un autre député) ou renverse la charge («vous n'aviez qu'à partir plus tôt », « pourquoi n'avez-vous pas porté plainte tout de suite ? », ou en présupposant une manipulatrice « elle veut être connue en s'en prenant à lui », déjà entendu pour Roman Polanski), voire excuse complètement l'agresseur (qu'il suffise de lire des réactions détestables portant sur le physique de la femme de Denis Baupin, Emmanuelle Cosse, ou le traditionnel « c'est un coup monté de ses opposants ! », déjà entendu pour DSK). ». Pour un cas paru dans la presse, combien de femmes restent silencieuses ? A la fin, "on" admet que la politique et les sphères de pouvoir sont "naturellement" des milieux d'hommes... allez savoir pourquoi.

C'est pour cela que la réaction de ces femmes politiques est exemplaire et remarquable : à plusieurs, les femmes sont plus fortes. Il est alors plus facile de briser les tabous et de sortir du silence hypocrite (car ces femmes parlent, mais leur parole isolée ne produit pas d'actes, pour préserver l'image du parti, de l'entreprise, etc.). Il devient alors envisageable d'inquiéter enfin les délinquants qui nous gouvernent (démission !) et tous les misérables qui font la même chose de leur parcelle de pouvoir.

Jean-Marie Coquard

Journée d'échanges et de formation sur les réseaux sociaux

Le samedi 28 mai, une rencontre nationale, à l'initiative du secrétariat général et du service de communication de la LDH, était organisée à Paris, au siège de la LDH, rue Marcadet, sur le thème des réseaux sociaux numériques (RSN). Une trentaine de militants se sont retrouvés pour une journée de formation et d'échanges destinée à développer la présence des sections sur les réseaux numériques, en particulier sur Facebook.

La journée a débuté avec une présentation de Maryse Artiguelong, responsable du groupe de travail « libertés et technologies de l'information et de la communication » sur la question de la protection des données personnelles. Y-a-t-il incompatibilité entre l'usage des RSN et la protection des données personnelles ?

En complément, un document réalisé par le CECIL (centre d'étude sur la citoyenneté, l'information et les libertés, www.lececil.org) a été distribué : des fiches pratiques pour défendre ses libertés face à la surveillance en ligne.

Le second intervenant de la matinée, Jean Vanderspelden, formateur professionnel et consultant, a montré comment le numérique a changé les relations entre les femmes, les hommes, comment cela a modifié la notion de territoire et comment les modes d'organisation en sont impactés en profondeur.

La clarté et la richesse des exposés ont été unanimement appréciés par les participants, qu'ils soient déjà connaisseurs et investis sur les réseaux sociaux ou qu'ils soient novices sur ces questions. Les débats qui ont suivi ont été animés et féconds.

L'après-midi a été consacrée à des questions-réponses plus pratiques, sous forme d'atelier, avec la présentation d'un TUTO par le service de communication de la LDH : « comment animer une page Facebook ».

Les échanges de cette première journée de formation ont mis en évidence à la fois les premières avancées des sections sur Facebook et Twitter mais aussi les énormes progrès qui restent à faire pour généraliser la présence active de la LDH sur les réseaux sociaux numériques. Il serait utile que d'autres journées du même type, au niveau national et régional soient organisées.

La section 5/13 a pour sa part ouvert une page Facebook depuis mars 2011 et compte aujourd'hui plus de 1000 mentions « j'aime ». Elle est gérée par 6 administrateurs.

La Fédération de Paris a également une page : <https://www.facebook.com/LDHParis?fref=ts>

et aussi : <https://www.facebook.com/LDHParis/events>
<https://www.facebook.com/dhfrance>



45 dessinateurs rassemblés autour d'une œuvre unique pour défendre les droits et les libertés

Après les événements tragiques qui ont bouleversé notre pays en janvier et novembre 2015, un projet est né à l'initiative de la société Couac Productions, très attachée à la défense des droits, des libertés et des principes de la République, au profit de la Ligue des droits de l'Homme. Il s'intitule : « L'art est une arme de construction massive ».

Quarante-cinq artistes de renom, parmi lesquels Lewis Trondheim, Zep, Florence Cestac ou encore Marc-Antoine Mathieu, ont accepté de participer à ce projet de dessin unique. Cette œuvre sera rendue publique le 11 juin prochain, à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris, à 12h15. Une vidéo relatant le travail des dessinateurs sera également diffusée à cette occasion sur le texte *Crache* et une musique des Ogres de Barback et des Têtes raides. Retrouvez-nous le 11 juin 2016 sur les sites Internet de Couac Productions et de la LDH ainsi que sur les réseaux sociaux, afin de découvrir l'œuvre finale et la vidéo.

www.ldh-france.org
F : [facebook.com/dhfrance](https://www.facebook.com/dhfrance) - T : @LDH_Fr
www.couac.info
F : [facebook.com/couacproductions](https://www.facebook.com/couacproductions) - T : @couacprod



La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat), l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ont publié un rapport

Françoise Buzelin, ligueuse de la section du 14/6, et militante RESF nous a quittés le 18 mai dernier.



Elle a été de tous les combats pour les droits de l'Homme et pour la régularisation des sans-papiers. Françoise était médecin, psychiatre et militante très engagée à la Ligue des droits de l'Homme et au service des étrangers sans papiers. Elle a toujours été très présente aux permanences de RESF PSO, tenait à jour les dossiers, les fiches et les classeurs.

Indignée par le procès des insurgés de Vincennes, elle avait suivi toutes les audiences et avait accompagné l'un d'entre eux, blessé lors de la répression et longtemps hospitalisé.

De décembre 2009 à avril 2010, lors de l'occupation par les travailleurs sans papiers du FAB rue du Regard, elle y allait tous les jours, partageant le thé, les repas et classant inlassablement les « papiers ». Elle était là aussi sur les marches de l'Opéra Bastille puis au Musée de l'Immigration en 2010 / 2011.

Elle a poursuivi cette action en préparant les dossiers de travailleurs 100 papiers à la Bourse du travail puis à l'UL CGT.

Depuis 2 ans elle avait obtenu qu'une cantine scolaire du XIV^e serve des repas aux lycéens « à la rue » pendant les vacances scolaires.

La vivacité de son caractère lui avait valu plusieurs exclusions des salles de la Préfecture et quelques gardes à vue lors de manifestations. Elle participait aux cercles de Résistance, aux débats, à toutes les marches, se battait contre toutes les injustices.

Le mercredi 15 juin à 19h30, la section Paris 14/6 et RESF rendront un hommage à Françoise Buzelin, à la mairie du 14^{ème} arrondissement.

"Enfances brisées : les mineurs palestiniens dans le viseur de la répression israélienne". En ligne : <http://plateforme-palestine.org/IMG/pdf/rapport-enfants-prisonniers-260416.pdf>

et à suivre aussi en ligne :

Collectif "Trop c'est trop" :
site : <http://trop-cest-trop.fr/accueil/>



également:

Collectif des associations citoyennes : "Non à la remise en cause des libertés associatives"
<http://www.associations-citoyennes.net/>



Agenda militant

vendredi 10 juin 2016 de 14h à 17h : Sciences Citoyennes et Transparency International France organisent un point presse suivi d'un séminaire consacré aux lanceurs d'alerte, à l'évolution de la loi dite Sapin 2 et à l'articulation entre alertes et secrets.

Les directeurs de grandes fondations étrangères en soutien aux lanceurs d'alerte et des experts internationaux du droit d'alerte, membres du réseau WIN (Whistleblowing International Network) se réunissent pour la première fois à Paris les 8, 9 et 10 Juin, en plein cœur des délibérations du Parlement visant à doter la France d'un statut unifié du lanceur d'alerte, lui garantissant une protection effective et efficace.

A l'issue de ce séminaire de WIN, organisé en partenariat avec la Fondation Charles Léopold Mayer, ces experts présenteront à la presse ce réseau pionnier, leurs travaux et recommandations, et répondront aux questions de la presse et du public présents.

Les ONG Sciences Citoyennes et Transparency International France, membres de WIN, qui œuvrent de concert depuis 2009 pour une loi globale, une autorité indépendante dédiée et une Maison des Lanceurs d'Alerte, et ont activement contribué à l'élaboration et aux amendements de la loi relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation dite Sapin 2, partageront également avec la presse et le public leur analyse du texte adopté la veille par l'Assemblée Nationale.

<http://sciencescitoyennes.org/>
<http://www.transparency-france.org/>

mardi 14 juin à 19h30 : Le Foyer de Grenelle et la section **Paris 15** organisent une conférence-débat sur le thème : *La laïcité et ses interprétations aujourd'hui*. Intervenants : Nicolas Cadène, rapporteur général de l'Observatoire national de la Laïcité ; Philippe Jessu, du groupe de travail Laïcité de la Ligue des droits de l'Homme et président d'honneur de l'association Islam et Laïcité. Au Foyer de Grenelle - 17 rue de l'Avre - 75015, M° La Motte Piquet Grenelle ligne 6, Bus 80



jeudi 16 juin de 18h à 21h : 6^e soirée Quatorze Debout. Devant la gare du RER Denfert-Rochereau.



jeudi 16 juin à 20h Le groupe Amnesty Paris Tolbiac vous propose de voir ou de revoir le film *L'homme qui répare les femmes - la colère d'Hippocrate*, de Thierry MICHEL et de Colette Braeckman.

La projection aura lieu au cinéma La Clef, 34 rue Daubenton 75005 Paris. Le débat sera animé par Mme Marie MOSSI.
Infos pratiques :
Tarif plein 8€, tarif réduit 6,5€ (selon les conditions du cinéma)
Accès: La Clef, 34 rue Daubenton 75005 Paris.
Métro 7 - Censier Daubenton.



samedi 18 juin : journée de formation du groupe de travail **"Discriminations, racisme, antisémitisme"**. Au siège de la LDH, 138 rue Marcadet - 75018 Paris, Métro : Lamarck-Caulaincourt - Bus 31-60 (Arrêt Duhesme Le Ruisseau), Vélip : Station n° 18020 (31, rue Francoeur) Autolib : 150, rue Marcadet. Inscriptions (au plus tard le 16 juin) à : [communication](http://www.ldh-paris513.fr)



du vendredi 24 au dimanche 26 juin : Solidays. La LDH tiendra un stand au Village Solidarité avec la FIDH. A l'Hippodrome de Longchamp, Route des tribunes, 75016 PARIS

... suite de l'agenda page 4